



SESSION PLENIERE DU 21 JUIN 2017

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DE LA REGION

LE COMPTE ADMINISTRATIF EN BREF

Le CESER doit réglementairement donner un avis sur l'ensemble des rendez-vous budgétaires de la Région :

- Orientations Budgétaires (votées en octobre),
- Budget Primitif (voté désormais en fin d'année),
- Budget Supplémentaire (BS),
- Décision Modificative 2 (présentée à l'automne),
- Compte Administratif (CA).

Le Compte Administratif, c'est le réalisé de l'exercice précédent. Il permet de dégager un résultat affecté au budget de l'année en cours à l'occasion du Budget Supplémentaire et de vérifier la conformité de l'exécution par rapport aux prévisions.

La CGT a voté l'avis du CESER sur ce Compte Administratif.

CE QUE DIT LA CONTRIBUTION du CESER

(téléchargeable dans son intégralité sur www.ceser.paysdelaloire.fr)

L'avis reprend les principales données budgétaires de la Région : évolution des dépenses, des recettes, de la dette, des restes à payer (dépenses prévues pour les années à venir et non engagées).

Il donne le détail des réalisations par politiques publiques qui se montent à près de 1,5 milliards d'euros au total en 2016, les principaux postes étant :

- l'emploi, l'apprentissage, la formation professionnelle et l'insertion pour 330 M€,
- les finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionales, affaires européennes, communication et démocratie pour 327 M€,
- les transports et infrastructures pour 253 M€,
- l'éducation pour 205 M€.

Il regrette le décalage dans la production des comptes des satellites, en particulier pour l'Agence Régionale, qui met en œuvre des activités pour le compte de la Région.

En synthèse, l'avis mesure le niveau de réalisation des objectifs que s'était fixés l'exécutif régional à son arrivée au pouvoir.

A ce stade, le stock de dette passe de 1,436 à 1,566 milliard, soit une augmentation de 130 M€.

La capacité de désendettement est de 5,5 années. Elle mesure le nombre d'années qu'il faudrait pour rembourser la dette par les excédents dégagés en fonctionnement (ce qu'on appelle l'épargne brute).

Concernant les dépenses de fonctionnement, le CESER constate qu'elles baissent si on exclut le plan « 500 000 formations », mais qu'elles augmentent si on l'inclut (ce que la Région se refuse de faire, considérant qu'il faut raisonner à périmètre constant).

L'épargne brute augmente, cela provient principalement de l'augmentation des recettes de fonctionnement malgré la baisse des dotations de l'Etat.

L'investissement 2016 de 553 M€ est en baisse de 44 M€ par rapport à 2015. Certains programmes sont en fin de cycle. C'est particulièrement le cas des infrastructures et des matériels de transports ferroviaires qui sont réduits de 65 M€.

L'avis rappelle qu'il est important de disposer des éléments de programmation des investissements (PPI) pour anticiper les conséquences des cycles des politiques publiques sur le budget global.

CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION DE YVIC KERGROAC'H

La CGT remercie le rapporteur et la chargée d'étude pour leur travail.

L'avis, très pédagogique et factuel, retrace les principaux éléments financiers qui peuvent être constatés à l'issue de l'exécution de l'exercice 2016.

On voit donc une hausse de l'épargne brute, celle-ci étant en grande partie due à l'augmentation des recettes fiscales et notamment de la TICPE. **Pour la CGT, il n'est par ailleurs pas très sain que la principale ressource fiscale régionale, qui est aussi celle qui augmente le plus, soit assise sur la consommation de produits pétroliers.** A noter également la hausse des recettes des politiques publiques notamment dans le domaine des transports.

Les dépenses d'investissements sont en baisse importante cette année, dans une logique d'atterrissage prévue également par l'ancien exécutif, après un plan d'ampleur destiné à lutter contre les effets de la crise financière de 2008. Pour la CGT, il ne faudra pas confondre « atterrir » et « s'enfoncer » ! **Une réelle politique d'investissements est nécessaire pour faire face aux besoins d'aujourd'hui et à ceux qui apparaîtront demain, en matière de lycées et de transport notamment,** deux secteurs fondamentaux dans les compétences de la Région. Le PPI permettra sans doute d'y voir plus clair dans les intentions de l'exécutif.

L'avis du CESER mesure le niveau de réalisations des objectifs financiers que la Région s'était fixés au début de la mandature.

La CGT salue la patience du rapporteur qui a vu chaque phrase ou presque de la synthèse pesée, soupesée, négociée, renégociée, pour aboutir au résultat final que nous avons en main.

Il semble qu'il ait fallu – pour certains - à tout prix éviter que l'avis puisse laisser penser que l'exécutif régional ne serait pas en mesure d'atteindre ses objectifs.

Pour la CGT, la question n'est pas d'attribuer des bons et des mauvais points, mais bien de constater ce qui a pu être fait - ou pas.

Elle considère, de plus, que **la réussite d'une politique régionale ne se mesure pas uniquement au regard des agrégats financiers mais bien plutôt à celui de la satisfaction des besoins des habitant.e.s.** Or, ceux-ci sont importants dans un contexte de croissance de population et de persistance de déséquilibres entre certains territoires. Ils impliquent des dépenses en investissement mais aussi en fonctionnement.

La CGT n'a donc pas d'a priori positif face à la volonté affichée par l'exécutif de diminuer les dépenses de fonctionnement, surtout si cela doit conduire à pressurer les personnels régionaux ou à mettre en danger des structures qui œuvrent sur le territoire au service des populations.

Elle considère plutôt que **les Régions doivent disposer des ressources nécessaires pour faire face à leurs missions** qui sont de plus en plus importantes au fil des lois de décentralisation. La diminution des dotations de l'Etat et la faible dynamique des recettes fiscales ne vont pas dans ce sens.

A contrario, la CGT appelle à une réforme fiscale de grande ampleur, où chacun.e contribuera à la hauteur de ses moyens et qui permettra à l'ensemble des acteurs publics de jouer pleinement leur rôle.

La CGT votera l'avis.

QUELQUES REMARQUES EXPRIMEES EN SESSION

CFTC : aimerait pouvoir en même temps que le BS et le CA avoir les comptes des satellites et en particulier l'Agence Régionale.

UNSA : souligne le paradoxe entre les chiffres et le discours alarmant de l'exécutif. La situation n'est pas si mauvaise et ne peut être uniquement le résultat de quelques mois de gestion.

Professions libérales : le poids des restes à payer est important.

François PINTE, vice-Président du Conseil Régional : regrette que la diminution de l'emprunt de 75 M€ entre 2015 et 2016 et le ralentissement de l'augmentation de la dette n'aient pas été repris dans l'avis.

On ne peut pas comparer 2015 et 2016 en ajoutant le plan de formation 500 000. Il faut qu'on ait une discussion objective car l'an prochain on aura 168 M€ de dépenses pour les transports en plus et on devra en tenir compte pour comparer.

La Région n'a pas pour objectif de persécuter les personnels et les acteurs du territoire – mais il fallait redresser les finances. On a encore une forte capacité de désendettement. Il est du devoir de l'exécutif de tenir cette ligne.

Le décalage à la DM2 de la présentation des comptes des satellites est dû au fait que la Région ne peut pas communiquer des chiffres avant que les structures aient voté leurs comptes.

M. PINTE refuse de laisser dire que la situation était bonne avant l'arrivée du nouvel exécutif et que ce dernier a fait beaucoup de bruit pour rien.

Jean-Claude BACHELOT, rapporteur de l'avis : le CESER a fait le choix de mettre les éléments importants en recettes et en dépenses. Si on commence à triturer le périmètre constant, notamment sur les fonds européens, c'est compliqué. A un moment on ne pourra plus justifier quoi que ce soit.

VOTES : L'avis a été adopté par 86 voix pour et 3 abstentions.

Conseillère et Conseillers CGT membres de la Commission chargée des Finances : Francine DESNOS, Yvic KERGROAC'H, Eric BACHELOT, Luc SERRANO.